

Le projet doctoral : consignes

Les étudiants s'inscrivant en thèse avec Heather Hilton travaillent dans les domaines de la Didactique ou l'Acquisition des langues (ou les deux) : langue étrangère, langue seconde, langue des signes ; L2, L3, etc.

Pour s'inscrire en thèse à l'Ecole doctorale 3LA de l'Université de Lyon, trois conditions doivent être réunies :

1. Avoir validé un Master, avec la **mention « Bien »** (si Master français), en tant que moyenne pour le Master (M1 et M2), ainsi que pour le mémoire de Master ; les candidats ayant fait leur Master en dehors de la France doivent avoir la mention *magna cum laude*, ou l'équivalent (*Honors*, etc.)
2. Soumettre un **projet de thèse détaillé** (10-15 pages minimum, avec bibliographie)
3. Obtenir le soutien de son futur directeur.

Pour s'inscrire en thèse avec moi, une quatrième condition s'impose :

4. Avoir déjà atteint le **niveau « pré-doctoral »** en ce qui concerne votre cadre théorique et la méthodologie de la recherche :
 - maîtriser un cadre théorique (autour du thème de recherche), et savoir y situer vos travaux
 - savoir formuler des questions de recherche (QR) et proposer un protocole de recherche permettant de rassembler les informations pertinentes (pour répondre aux QR)
 - savoir faire une bibliographie et citer ses sources (selon le système « auteur-date »)
 - écrire un français académique fluide et dépourvu d'erreurs¹

LE PROJET DE THESE

Le **projet de thèse** peut comporter les parties suivantes (d'autres organisations sont possibles, selon la nature du projet, bien sûr) :

1. Une synthèse de la recherche portant sur le thème qui vous intéresse (état de la recherche, actuelle et passée, pour ce thème)
2. Comme conclusion de cette synthèse, les questions de recherche, clairement formulées
3. Une présentation assez détaillée du protocole prévu pour rassembler les informations/ données/ corpus vous permettant de répondre aux questions de recherche
4. Un calendrier prévisionnel (réaliste et concret) pour les trois années de thèse
5. Un résumé des résultats prévus, de leur pertinence pour votre champ d'étude (Didactique des langues ou Acquisition des langues), et de la contribution scientifique espérée (ce dernier point est très important !)
6. Votre intégration à l'équipe de recherche identifiée pour votre cursus doctoral (actuellement, pour moi, c'est l'EA 4162, *Centre de recherche en traduction et terminologie* – le nom va bientôt changer)
7. Une liste de références bibliographiques, par ordre alphabétique (et non pas thématisée)

Pour cadrer au mieux votre projet, un rendez-vous avec le futur directeur est essentiel – mais venez me voir **ayant préalablement soumis une ébauche de votre projet**.

INFORMATIONS UTILES

Le site de l'ED 3LA [<http://3la.univ-lyon2.fr/>] fournit toutes les informations nécessaires à votre inscription : <http://3la.univ-lyon2.fr/spip.php?rubrique22> (pour la liste des démarches).

Si vous avez un *excellent* projet (aussi bien du point de vue de son intérêt que de sa qualité scientifique), vous pourrez postuler pour un **Contrat Doctoral Académique** ou Universitaire (**CDU**) : six contrats en tout pour les étudiants de Lyon 2 en ED 3LA chaque année (pour une vingtaine de candidats). La concurrence est rude ; mais si je considère que le projet est à la hauteur des exigences du concours, je vous conseillerai d'y participer. Attention, ces dossiers doivent être déposés **vers le 15 juin** chaque année (date « officielle » affichée dans les pages de l'ED) : <http://3la.univ-lyon2.fr/spip.php?article41>

Secrétariat pour les inscriptions doctorales : [Mélody DENONFOUX \(Melody.Denonfoux@univ-lyon2.fr\)](mailto:Melody.Denonfoux@univ-lyon2.fr) Direction de la recherche et des écoles doctorales, 86 rue Pasteur (bureau G105a), 69365 Lyon Cedex ; 04 78 69 70 44
Informations complètes : <http://3la.univ-lyon2.fr/spip.php?article105>

¹ Sauf dérogation formelle (accordée par le Conseil de l'ED 3LA), la thèse doit être écrite en français.